

Nouvelle agression de l'armée d'occupation israélienne contre des travailleurs palestiniens

Les comités des pêcheurs de la bande de Gaza, membres de l'Union des comités des travailleurs agricoles (UAWC), nous informent d'une nouvelle agression commise à l'égard de travailleurs palestiniens par l'armée israélienne. Le 4 janvier au soir, « *le pêcheur Rashad Hissy était sur son bateau, à l'arrêt en mer à 5 miles nautiques de la côte, à l'ouest du district de Gaza-nord, effectuant son métier sans contrevenir aux limites illégalement imposées par l'occupation israélienne. Un navire de la flotte de guerre s'est rué sur le bateau de pêche, sans aucune semonce ni avertissement préalable, avec pour résultat de couler le bateau complètement détruit et la disparition du pêcheur, Mohammed Ahmed Mohammed Jamil Hissy, toujours non retrouvé à l'heure où est publié ce communiqué. Les opérations de recherche sont toujours en cours, dans l'espoir de le retrouver vivant* ».

Encore une fois, des travailleurs ou travailleuses de Palestine sont victimes de l'armée d'occupation ! L'Union syndicale Solidaires est engagée depuis de nombreuses années dans le combat pour une paix juste et durable entre palestiniens et israéliens. Nous soutenons notamment les actions de Boycotts, Désinvestissements, Sanctions à l'égard de l'Etat colonial israélien. Notre syndicalisme est internationaliste, et nous travaillons le plus étroitement possible avec les organisations syndicales indépendantes en Palestine que soutient également le Réseau syndical international de solidarité et de luttes.

L'Union syndicale Solidaires appuie les demandes des comités de pêcheurs de la bande de Gaza :

- 1. Que soit éclairci ce qui est arrivé au pêcheur Mohamed Ahmed Mohammed Jamil Hissy, toujours disparu à l'heure actuelle.*
- 2. Nous appelons la communauté internationale à agir immédiatement et à protéger les pêcheurs et leur libre accès aux ressources de la mer, faute de les placer dans l'obligation de renoncer à leur métier.*
- 3. Nous appelons la communauté internationale à demander à l'occupation israélienne des comptes pour ses innombrables crimes contre les pêcheurs.*
- 4. Nous demandons à la communauté internationale d'intervenir pour faire lever le blocus terrestre et maritime imposé à la bande de Gaza.*

Paris, le 9 janvier 2016.